MARCHE PUBLIC D'ENTRETIEN DÉPANNAGE ET RÉPARATION D'UN ASCENSEUR DU COLLEGE HENRI BRISSON

Règlement de consultation

(Consultation lancée pour la passation d'un marché à procédure adaptée référencée 01/2018, en application de l'article 27 du Décret n° 2016-360 du 25 Mars 2016).

Personne publique contractante :

Dénomination : COLLEGE HENRI BRISSON

Type d'acheteur public : **Etat :** ☐ **Collectivité territoriale :** ☐

ETAB. PUBLIC. LOCAL : ■

15 rue Armand LEROI, 33405 TALENCE
Téléphone : 05.56.04.12.80
Email : gest.0330128k@ac-bordeaux.fr

Pouvoir adjudicateur du marché : M. le Chef d'Etablissement Manuel BORREGO

Personne responsable du suivi de l'exécution du présent marché : Alexandra FAYARD (gestionnaire) du collège

Comptable assignataire des paiements : Jérôme GLERE, Agent comptable du lycée Victor Louis

DATE ET HEURE LIMITE DE REMISE DES OFFRES :
Jeudi 21 mars 2019 à 12h00

1- Présentation de la procédure et du marché à conclure

1.1 - Mode de passation du marché :

Il s'agit d'une procédure adaptée lancée en application de l'article 27 du Décret n° 2016-360 du 25 Mars 2016.

1.2 - Objet et forme du marché :

Le marché à conclure concerne l'exécution des prestations relatives à l'entretien, le dépannage et les réparations d'un ascenseur, pour personnes à mobilité réduite du collège Henri BRISSON.

Les prestations sont à exécuter dans les locaux de l'établissement public local d'enseignement désigné ci-après :

Collège Henri BRISSON
15 rue Armand LEROI
33400 TALENCE

1.3 - Durée du marché :

Le marché est conclu pour une durée de 3 ans. Il débute le 1er avril 2019 et se termine le 31 avril 2022.

1.4 - Allotissement :

Le marché à conclure est constitué d'un lot unique.

1.5 - Variantes et options :

Les variantes ne sont pas admises.
Le dossier ne comporte pas d'option.

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de passer des marchés complémentaires ou des avenants si cela s'avère nécessaire.

1.6 - Contenu du dossier

Les pièces constitutives du dossier de consultation sont :

- l'acte d'engagement
- le règlement de consultation
- le présent cahier des clauses particulières (C.C.P.) et son annexe
- le bordereau des prix
- le cahier des clauses administratives générales (C.C.A.G.) applicable aux marchés de fournitures courantes et de services approuvé par l'arrêté du 19 janvier 2009.

1.7 - Conditions d'obtention du dossier

Les pièces du dossier de consultation sont disponibles en fichiers joints sur le site de l'AJI à l'adresse http://www.aji-france.com.

1.8 - Règlement :

Le Règlement s'effectuera après service fait, par virement administratif dans les 30 jours, à réception de la facture. Aucun acompte ne sera versé à l'entreprise titulaire du marché.

1.8 - Attestation de visite :

Une visite des installations est obligatoire. Il sera à cette occasion délivré une attestation de visite qui devra impérativement être jointe à l'offre sous peine de nullité.

2 - Durée de validité des offres et modalités de transmission

2.1 Durée de validité de l'offre :

Le candidat est tenu par son offre pendant **90 jours** à compter de la date limite de dépôt des offres.

2.2 Date limite de transmission des offres et modalités de transmission :

Les offres devront parvenir au service Intendance du Collège Henri BRISSON au plus tard le **21 mars 2019 à 12h00**, par voie électronique ou postale (en R.A.R).
Les offres pourront également être déposées à l'accueil du collège contre récépissé.

L'enveloppe devra comporter les mentions suivantes : « **Marché 01/2019 : « maintenance d'un ascenseur » « Ne pas ouvrir ».**

Les offres seront adressées à :

Collège HENRI BRISSON
Service Intendance
15 rue Armand LEROI
33 400 Talence

Adresse électronique : gest.0330128k@ac-bordeaux.fr

Tout retard entraînera l'élimination du candidat. Les plis arrivés hors délais sont retournés à la demande du candidat.

2.3 Présentation des offres :

Le dossier à remettre par chaque candidat comprendra les pièces suivantes :

Pièces constituant la candidature :

- Lettre de candidature ou DC1
- Un document attestant des capacités de l'entreprise pour la réalisation du présent marché
- Une preuve d'assurance pour les risques professionnels liés à l'objet du marché
- L'attestation de visite des installations du collège HENRI BRISSON

Pièces constituant l'offre :

- L'acte d'engagement dûment complété et signé
- L'annexe dûment complétée et signée
- L'offre financière détaillée
- Mémoire technique détaillé

Pour tous les documents, la signature du candidat exigée doit être manuscrite et originale et émaner d'une personne habilitée à engager le candidat (les délégations devront être jointes à la proposition).

3 - Examen des candidatures

L'examen des candidatures porte sur :

- La capacité professionnelle, technique, et financière du candidat eu égard aux éléments fournis.
- La présence de l'attestation de visite

4 - Examen des offres et attribution du marché

Afin de déterminer l'offre économiquement la plus avantageuse, il sera tenu compte des critères pondérés énumérés ci-après :

CRITERES	DETAILS	PONDERATION
Prix		**40 %**
Valeur technique de l'offre	Jugée sur la base du mémoire technique détaillé	**60 %**

Les offres non conformes à l'objet du marché sont éliminées.

Tout retard dans la remise de l'offre entraîne l'élimination du candidat. Les plis arrivés hors délais sont retournés à la demande expresse du candidat.

5 – Modalités d'attribution du marché

L'offre la mieux classée est retenue (article 62 du Décret n° 2016-360 du 25 Mars 2016).

La pouvoir adjudicateur du marché avise tous les autres candidats du rejet de leur offre.

Conformément à l'article 55 II du Décret n° 2016-360 du 25 Mars 2016, si un candidat retenu ne peut produire les certificats et attestations demandés dans un délai de 3 jours, son offre est rejetée.

Le pouvoir adjudicateur présente la même demande au candidat suivant dans le classement des offres.

6 - Renseignements

Pour tous renseignements administratifs concernant le dossier, veuillez-vous adresser à :

Mme Alexandra FAYARD, Tel : 05.56.04.65.52

Pour tous renseignements techniques concernant le dossier et pour les possibilités de visite du site, veuillez-vous adresser à :

M. BABA AHMED Abdellatif, Tel: 05.56.04.12.80